

**30 Présents et Représentés sur 58 adhérents**

Dominique ADNET le Pouce Vert (Le Pré St-Gervais)  
Angélique ALAMELOU  
Laurence BAUDELET (Graine de Jardins)  
Bruno CHARENTON  
Clément CHARLEUX Régie de quartier (Nanterre)  
Janine CHRISTIANY  
Roselyne DEMANGE Jardin Nomade (11<sup>e</sup> arr.)  
Françoise DUBOST  
Nicola IODICE jardin St-Laurent (10<sup>e</sup> arr.) association Emmaüs  
Olivier JAN c'est si bio (jardins solidaires Nanterre)  
Jacky LIBAUD ballade à Paris  
Rosaline MARTIN  
Daniel MAUNOURY jardin de l'impasse Juif (St-Ouen) association Echanges  
Françoise PITRAS association Ville mains jardins (10<sup>e</sup> arr.)  
Jean-Paul POTONET jardin St-Serge (19<sup>e</sup> arr.)  
Gilles ROUX  
Joëlle SEGERER  
Moussa TOUATI association Echanges  
Thaïs TOURNEBOEUF stagiaire à Graine de jardins  
Catherine WOLFF

Pouvoirs :

Frédérique BASSET  
Ginette BAUDELET  
Emmanuelle CHARDIN jardin de l'Aqueduc (14<sup>e</sup> arr.)  
Françoise CURTET association Les Ateliers de la nature  
Caroline FALLETTA association Halage  
Jérôme GALLOIS jardin du Belvédère (19<sup>e</sup> arr.)  
Monique KAISER  
Susan KUTNER  
Emilie PERCHE  
Anne-Laure STERIN association Le Pouce vert (Le Pré St-Gervais)

Excusés :

Nelly GHOSH Jardin université Paris est-Créteil  
Franck DURAND

**Le dossier remis à chaque participant contient :**

le rapport d'activités de l'année 2014 (8p.)  
les comptes annuels de l'exercice 2014 (4p.)  
les statuts modifiés, soumis au vote de cette AG (5p.)  
le document financier prévisionnel 2015 (1p.)

Présidence de séance : Françoise PITRAS, présidente par interim depuis la démission de l'ancienne présidente, Susan KUTNER, le 7 avril 2015.

**1-Présentation du rapport d'activités annuel 2014**

Laurence Baudalet présente et commente le bilan d'activités 2014 (cf. ci-joint).

Françoise Dubost remercie Susan Kutner, en excusant son absence, pour son engagement et sa présence tout au long de son mandat de présidente.

## **2-Présentation des comptes 2014**

Les comptes annuels présentent pour la première fois depuis la création de l'association en 2001, un résultat négatif de 14 221, 60 € Ceci s'explique à la fois par une baisse des subventions publiques (-15%) et une baisse des prestations facturées (-14%) par rapport à l'exercice 2013.

La période électorale en 2014 n'était pas propice aux décideurs publics. Les baisses de dotations de l'état aux collectivités et les négociations pour la nouvelle géographie prioritaire ont contribué également à freiner de nombreux projets.

Au vu des baisses de recettes, le conseil d'administration a voté en janvier 2015 une baisse des salaires au minimum prévu par la convention collective de l'animation. Deux salariés sur trois ont refusé, ce qui a ouvert sur des licenciements économiques. Le webmestre et l'animatrice de réseau ont quitté la structure fin mars 2015.

## **3-Approbation du rapport de gestion 2014**

Mis au vote, le bilan annuel et le rapport financier du cabinet comptable 2014 sont adoptés à l'unanimité des présent-e-s/représenté-e-s.

L'affectation du résultat au projet associatif est approuvée à l'unanimité des présent-e-s et des représenté-e-s.

## **4-Approbation des nouveaux statuts**

Les nouveaux statuts sont commentés et argumentés. Après réponse aux questions, ils sont approuvés (cf document joint).

## **5-Activités et projet de budget prévisionnel 2015**

### Budget prévisionnel 2015 (cf document joint)

Le budget prévisionnel a été établi sur la base des subventions votées par le Conseil Régional et sur les missions signées. La partie prévisionnelle porte sur le montant des missions à venir et sur le montant de la subvention parisienne.

L'objectif est de maintenir les activités de Graine de Jardins car les jardins partagés ont besoin d'une tête de réseau qui agisse sur l'ensemble du territoire francilien.

### Cotisation annuelle 2015

Montant de la cotisation annuelle 2015 :

20 €pour les individuels, 10 €adhésion individuelle tarif réduit (demandeur d'emploi, étudiant, allocataire de minima sociaux)

30 €pour les associations et établissements scolaires, 20 €tarif réduit pour les associations de jardins partagés

150 €pour les collectivités territoriales

Les adhésions peuvent se faire en ligne depuis le portail de Graine de Jardins

[www.jardinons-ensemble.org](http://www.jardinons-ensemble.org)

Le règlement se fait par carte bancaire sur la plate-forme HelloAsso

Il est possible aussi d'adhérer par chèque en imprimant le bulletin d'adhésion en ligne et en le renvoyant par courrier postal à l'association.

Mise au vote, la reconduite des montants de la cotisation annuelle sont adoptés à l'unanimité des présent-e-s/représenté-e-s.

Mis au vote, le budget prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité des présent-e-s/représenté-e-s.

## 6-Élection du Conseil d'Administration appelé Collectif

Appel est fait aux volontaires pour prendre des responsabilités dans l'association.  
Se présentent ou se représentent pour faire partie du Collectif :

<b>Membres qualifiés</b>	<b>Collège adhérents associations</b>	<b>Collège salarié</b>	<b>Collège adhérents individuels</b>
<b>3 personnes</b>	<b>3 personnes</b>	<b>1 personne</b>	<b>1 personne</b>
Frédérique Basset	Françoise Pitras Ville Main Jardins	Laurence Baudalet	Catherine Wolff
Françoise Dubost	Emmanuelle Chardin Jardin de l'Aqueduc		
Janine Christiany	Jean-Paul Potonet Jardin Saint-Serge		

Ils sont élus à l'unanimité à l'exception de Laurence Baudalet qui siège de droit dans le collège salarié et n'a pas pris part au vote.

## 5- Infos diverses et conclusions

- COP 21 : Graine de Jardins organisera à la rentrée des ateliers et une journée de conférence-débat sur le changement climatique et les jardins. Les informations seront envoyées par mail et publiées sur le portail. Les bénévoles intéressés par cet enjeu sont les bienvenus.
- Visite du conservatoire de Milly-la-Forêt sera organisée durant l'été pour créer des liens entre les associations et jardiniers
- Calendrier de réunion du Collectif  
Mardi 23 juin 2015 à 18h30 au local de Graine de Jardins pour élire les représentants de l'association.

La séance est levée à 20h30.